
CONSEIL D'UFR PROCES-VERBAL N°19

Jeudi 22 mai 2025

Membres élu.e.s présent.e.s : François Brizay, Andrzej Chankowski, Nadine Dieudonné-Glad, Nicolas Douet, Gilles Dubus, Jérôme Grévy, Armelle Jacquemot, Anne Jollet, Séverine Lemaître, Benoît Leroux, François Lumineau, Mattéo Madier, Marjolaine Mauroux, Laurence Montel, Jean-Louis Yengué.

Membres élu.e.s excusé.e.s : Arnaud François-Mansuy, Sandrine Gil, Isabelle His, Stéphane Jouffre, Pascale Larigauderie, Matthieu Lee.

Absent.e.s ayant donné procuration :

Arnaud François-Mansuy donne procuration à Nadine Dieudonné-Glad ou à défaut à Anne Jollet.

Sandrine Gil donne procuration à Jean-Louis Yengué

Isabelle His donne procuration à Nadine Dieudonné-Glad

Stéphane Jouffre donne procuration à Anne Jollet ou à défaut à Benoît Leroux

Pascale Larigauderie donne procuration à Jean-Louis Yengué

Matthieu Lee donne procuration à Gilles Dubus ou à défaut à Marjolaine Mauroux

Membres invité.e.s présent.e.s : Delphine Ackermann, Mathilde Carrive, Olivier Clochard, Hélène Fortin, Pierre Kamdem, Éric Marceau, Jean-Baptiste Marchand, Mathias Millet, Naïk Miret, Fanny Renard, François Rigalleau, Ghislaine Stouder, Siobhan Vicente-Fredefond, Cécile Voyer, Marina Gabet, Marlène Belly.

Membres invité.e.s excusé.e.s : Cécile Auzolle, Emmanuel Babbi, Christel Bidet-Ildi, Gilles Marmasse, François Pinalie, Catherine Tréhondat.

1. Approbation du procès-verbal du 13 février 2025 :

Le PV n°17 du 13 février 2025 est adopté à l'unanimité.

2. Finalisation du classement des demandes de postes pour le Dialogue RH :

Une élue voudrait avoir des précisions sur les IFRs qui semblent être des éléments très importants de la structuration de la recherche. Aucune annonces, débats et informations n'ont été transmis.

Un directeur de laboratoire explique qu'à la suite du dernier rapport de HCERES sur l'établissement il a été constaté un manque de visibilité sur la recherche d'où la volonté de rassembler différents pôles de recherche.

Le Directeur propose de mettre ce point à l'ODJ du prochain conseil d'UFR où les directeurs de laboratoire directement en contact avec les responsables des IFRs seront invités à prendre la parole.

Rappel de ce qui a été décidé lors du conseil du 15 mai pour le classement des postes :

➤ Deux principes de classement :

- Année N ; Année N+1 ; Année N +2
- Les ATER ATER sont classés à la fin de chaque année.

➤ Indicateurs Formation :

- Effectifs étudiants L et M / Total des enseignants (MCF + PR + PRAG / PRCE – ATER ATER)
- Nombre d'heures EQTD / Total des enseignants (MCF + PR + PRAG / PRCE – ATER ATER)
- 1 / (Nombre MCF + PR + PRAG + Ater Ater) classé du plus petit au plus grand

Addition des 3 indicateurs Formation pour avoir le rang des départements.

➤ **Indicateur Recherche :**

- $PU + DR + MCF _ HDR / \text{total labos}$; classement du plus petit ratio au plus grand
- $PU + DR / MCF + CR$; classement du plus petit au plus grand

Addition des 2 indicateurs Recherche pour avoir le rang des labos.

Addition des classements départements et laboratoires pour avoir le rang de chaque demande de poste (en cas d'égalité, le classement formation est prépondérant).

Le Directeur rappelle la méthode utilisée :

Les indicateurs complétés dans le tableau partagé par l'ensemble des directeurs des départements et des laboratoires lors du conseil du 15 mai a permis de donner des scores qui sont additionnés pour donner un rang pour la Formation comme pour la Recherche.

Ces 2 séries d'indicateurs ont été additionnées pour donner une valeur à la somme « départements + laboratoires » et appliquée à chacun des postes. Le tableau avec le classement final a été envoyé lundi 19 mai.

En cas d'ex aequo, nous avons privilégié l'aspect Formation et si malgré cela il y avait toujours égalité, la liberté était laissée aux départements pour placer leurs postes.

Une élue veut la confirmation que le classement se fera en continu sur les 3 prochaines années et veut s'assurer pour les années suivantes de pouvoir refaire les calculs pour avoir un nouveau classement.

Le Directeur a eu l'assurance de l'équipe présidentielle que l'an prochain le nouveau dialogue RH sera toujours sur 3 ans. Le calcul se réappliquera avec un effet mémoire du classement de cette année et la prise en compte de nouveaux éléments comme des mutations, des promotions...

Les indicateurs sur lesquels nous nous sommes basés cette année vont évoluer l'an prochain. Cela amènera à de nouvelles discussions avec un nouveau classement et ce qui est pour nous aujourd'hui l'année N+2 deviendra l'année N+1 l'année prochaine.

Un membre du conseil souligne que cela sera également dans l'hypothèse où la présidence donne les postes demandés.

Le Directeur explique que les projections à N+2 et N+3 doivent permettre à l'équipe présidentielle d'avoir une trajectoire.

Une responsable de département se trouvant systématiquement en bas de liste demande que **ce classement sur les 3 années à venir ne nous engage pas** et que nous avons travaillé avec les indicateurs de cette année **mais que tout sera rebattu les années suivantes.**

Pour le Directeur le classement de cette année avec des projections sur 2 ans **ne nous engage pas pour 2 ans**. L'année prochaine **tout sera effectivement rebattu pour à nouveau établir un classement sur 3 ans avec une prépondérance qui sera l'année N+2**.

Afin que des laboratoires et des départements servis les années précédentes **ne soient plus prioritaires pour laisser la place aux plus petits pour remonter dans le classement**, un membre du conseil demande à **avoir un effet mémoire qui permettra un roulement et instaurera en même temps une solidarité**.

Dans le classement obtenu il est demandé, **avant de procéder au vote, de prendre en compte les votes internes des départements en cas d'égalité. À eux de choisir le classement de leurs postes**.

Le Directeur et les membres du conseil valident ce principe.

Le département d'Histoire étant concerné, demande d'intervertir les postes CRIHAM et HeRMA.

Le classement « final » du conseil d'UFR du 15 mai est gardé en procédant à des modifications à la marge qui donnent le classement final de nos demandes de postes (tableau annexe 1).

Celui-ci est soumis au vote à bulletin secret, il est validé avec :

- 16 oui
- 2 non
- 2 blancs

Il sera transmis aux directeurs de laboratoire pour qu'ils puissent rentrer leur propre classement puis à l'équipe présidentielle.

3. Point RI :

➤ Études en France :

384 dossiers examinés par les Commissions de recrutement des départements.
125 candidatures acceptées.

- LICENCE : 247 candidatures, **101 acceptées** (38 en L1, 43 en L2, 20 en L3)
- LICENCE PRO : 4 candidatures, **1 acceptée**.
- MASTER : 134 candidatures, **22 acceptées** (21 en M1, 1 en M2).
- DUMI : 2 candidatures, **1 acceptée**.

Choix définitif des candidats avant le 31 mai 2025.

Quelques semaines avant l'envoi des dossiers, explique l'Assesseure RI, un courrier général à l'ensemble des départements est envoyé leur demandant l'actualisation des membres de leur commission de recrutement (commission mise en place à leur demande depuis déjà 2 ans).

Si certains départements ont continué à recevoir des demandes, soit la mise à jour n'a pu être effectuée car le service RI n'a pas eu de réponse à son courrier, soit une erreur s'est glissée mais qu'en aucun cas le service RI n'est habilité à prendre de décision sur ce point.

Un membre du conseil suggère que les responsables de parcours soient systématiquement membres de la commission.

➤ **Erasmus :**

- Actualisation du catalogue de cours à destination des étudiants internationaux possible jusqu'au **10 juin 2025**.

Rappel, seules les matières inscrites au catalogue :

- Sont ouvertes aux étudiant.e.s entrant.e.s
- Donnent droit à des ECTS

IMPORTANT : pas de signature du Learning Agreement (LA) des entrant.e.s si le document comporte des matières non inscrites au catalogue.

Sur la question des évaluations des matières des Erasmus une directrice de département confirme ne pas avoir eu connaissance de l'arrivée d'étudiants internationaux, ceux-ci ne se présentant également pas systématiquement.

L'Assesseure confirme qu'il existe une procédure : C'est le référent RI qui est en charge de prévenir son département.

- **Mobilités sortantes vers les universités canadiennes :**

Plus de mobilité sortante au second semestre. Seulement au 1 semestre ou pour l'année entière. (Cas de Julien, conduit à passer tous ses examens de Sem 1 en session 2 pour être impérativement à Moncton le 10 janvier).

➤ **Informations diverses :**

- **3 candidatures MIC Haïti acceptées en SHA (année 2025/26) :**

1 en histoire, 1 en philosophie, 1 en anthropologie (**MIC = Mobilités Internationales de Crédits**, programme Erasmus + avec les pays partenaires hors Europe, financé par l'Union européenne).

- Réception ce 20 mai d'une délégation de l'Université Fédérale de la Paraíba (UFPA, Brésil). Accord-cadre en cours de signature.

4. Point Culture :

- Exposition « **Sortir des cases, bande dessinée et migrations** » Migrinter Musée national de l'histoire de l'immigration. + 3RBD. Dans le cadre des 40 ans de Migrinter.

Du 9 mai –au 20 juin BUMF.

- « **Printemps des Cartes** » à Montmorillon.

Festival de médiation scientifique géographie, histoire, aménagement, urbanisme, environnement, approches artistiques et sensibles (50 activités grand public / scolaires).

Du 22 mai au 25 mai, Inauguration aujourd'hui à 18h30.

- **Commission culture le 12/06 :**

Préparation des événements de la rentrée universitaire dont fête UFR SHA :

5. Point Étudiant :

- Refonte ENT pour les étudiants, intégré à IRIS mi-juin.
- Un élu étudiant revenant du voyage en Italie organisé par le département de Musicologie confirme que celui-ci s'est très bien passé, les étudiants sont très contents et qu'un événement avec un film et concert courant juin sont en projet pour retracer leur voyage. Évènement qui sera ouvert à tous.

6. Point BIATSS :

- Notre collègue Laurence Laverré du service RI nous a quitté pour le CED (Collège des Études Doctorales) qui reprend la gestion des doctorants.

Laurence ne s'occupait pas uniquement des doctorants (50% de sa mission) mais également de la gestion des DU et des Campus France (50% de ses autres missions) qui vont devoir être rebasculées sur les gestionnaires de la scolarité.

Il est regrettable que dans cette réflexion et cette centralisation de l'université n'ai pas été pris en compte la gestion des HDR qui à priori reste dans les composantes.

Elle n'a eu qu'une semaine pour se décider et donner sa réponse.

De plus, si Laurence souhaitait rester à SHA, cela aurait eu pour conséquence de nous prélever le poste d'une de nos collègues contractuelles de la scolarité. Elle n'avait donc pas vraiment le choix.

Au final c'est la perte d'un poste de contractuel ou titulaire pour SHA.

- Gilles Dubus élu BIATSS part à la retraite le 01 octobre 2025. Il faudra donc reprendre la liste des BIATSS pour annoncer la personne amenée à le remplacer au conseil d'UFR.

Gilles a participé à beaucoup de conseils depuis plus de 10 ans, expériences riches, intéressantes et souhaite remercier l'ensemble du conseil d'UFR et lui souhaite bonne continuation.

Le Directeur à son tour remercie Gilles Dubus pour son investissement et lui rappelle comme à Anne Jollet membre élue partant également à la retraite, qu'ils seront invités à la fête de l'UFR du 25 septembre.

7. Point Recherche :

➤ CRCT :

Quatre collègues ont obtenu le congé demandé : Lucie Malbos, Lucie Broc, Wenceslas Lizé et Cécile Auzolle.

Un dossier est en attente, celui d'Alexis Cukier.

➤ Délégation CNRS :

Cinq dossiers pourvus. L'Assesseur rappelle aux départements de bien anticiper leur remplacement par des vacataires ou des ATER.

Ont obtenu 1 an : Gilles Marmasse, Laurence Ellena, Éric Palazzo et Nicolas Prouteau.

A obtenu 6 mois : Wenceslas Lizé.

➤ Professeurs invités :

Deux dossiers présentés par le GRESCO, deux collègues de Madagascar.

➤ **Aide à publications (ERM) :**

Fin 2024 peu de demande, d'où un nouvel appel cette année. Les demandes seront examinées lors de la commission Recherche le 12 juin prochain (certains dossiers reçus d'autres à recevoir).

La Commission restreinte se réunira également le 12 juin pour traiter des dossiers des demandes HDR. Deux dossiers pour le CRIHAM, un pour le GRESCO.

➤ **Financement de colloques :**

L'Assesseur dénombre 8 demandes accordées soit par l'UFR, soit par l'université, soit par la région Nouvelle Aquitaine ou Grand Poitiers.

Le total des financements s'élève à :

13 400 € pour l'université.

17 700 € pour la Région Nouvelle Aquitaine

5 000 € pour Grand Poitiers

8. Point Formation :

➤ **Mise en place d'une dispense menstruelle pour les étudiants de l'UP (rentrée 2025).**

Volonté nationale sous forme d'un congé d'absence n'impliquant pas de produire un certificat médical (7 jours maximum par an, 2 jours maximum par mois) sous la forme d'une déclaration via l'application en ligne « démarche simplifiée ».

Pour les personnes souffrant de pathologie, un nouveau contrat pour aménagement d'étude va également être proposé.

➤ **Réforme "formation des enseignants", les groupes de travail se poursuivent :**

Prochaines réunions le 2 juillet (salle des actes INSPE/Visio)

=> 1er degré : 13h30

=> 2nd degré : 15h30

L'Assesseure adjointe à la Formation demande si une information générale a été diffusée sur cette réforme dans les départements ?

Seule la Sociologie confirme qu'une rencontre est prévue pour discuter avec les Asseseurs à la Formation des gros soucis liés à cette réforme avec le CAPES SES.

➤ **Rencontre le 05 mai avec Zakariae Mellouki et Lise Chevalier, référents APC.**

Les référents APC insistent pour que l'UE4 soit rapidement transformée en CCI afin de faciliter les APC des disciplines Musicologie et Géographie.

Ils demandent à SHA d'anticiper avant 2028 le passage en APC car notre composante peut être segmentée contrairement au DROIT qui devra passer un seul bloc en 2028.

L'Assesseure adjointe précise divers points :

- Il est préférable que ce soit la licence qui porte l'UE4 qui décide de la compétence.
- Les universités qui n'ont pas opté pour le CCI seront probablement retoquées par l'HCERES
- Celles qui ne passent pas en CCI n'auront pas accès au financement.
- À la question « pourquoi le CCI est obligatoirement destiné à l'APC ? » la réponse donnée aux Asseseurs → cela est stipulé dans l'arrêté de licence.

Mais à la lecture de cet arrêté, une élue précise que dans l'article 11 il est écrit « Hors régime spécial études, les modalités de contrôle des connaissances et des compétences privilégient l'évaluation continue » donc ce n'est à priori pas obligatoire.

Un membre du conseil comprend que cela relève d'un cadrage UP national, mais qu'au sein des départements il y avait un fort attachement à l'anonymat qui permettait le CCI et la possibilité d'une deuxième session.

Concernant cette session 2, au niveau de l'UP et de l'UFR SHA en particulier nous pouvons constater un faible taux de présence et de réussite donc beaucoup de travail pour un maigre résultat.

L'anonymat reste de plus possible en CCI via des codes-barres.

En Psychologie est en test de nouveaux systèmes qui permettent de poser davantage de bonnes questions, nous aurons rapidement un retour d'expérience.

Pour information, les conditions d'épreuves en CCI en STAPS se font sans soucis.

L'Assesseur pense que ces points seront rediscutés au prochain dialogue Formation avec Lydie Ancelot, VP Formation de l'université de Poitiers.

▪ Rappel transformation partielle des TDs de l'UE6 :

- Semestre 1 numérique et MTU plateforme
- Semestre 2 PPPE plateforme
- Semestre 3 Rech Doc plateforme

Raison évoquée : faire des économies.

Adopté à la CFVU (malgré une motion et d'autres propositions de STAPS)
Trois réunions avec Pédagolab pour aider les modifications
MTU : Agnès Guitet + James Robert **26 mai à 14H00** Pédagolab B2
PPPE : Isabelle Dufront + James Robert **27 mai à 9H00** SAFIRE B25bis
Numérique & Recherche Doc 13 mai (P. Jutteau nous représente)

1/ Rappel :

Les classements des candidats (pour les formations hors alternance) doivent être saisis sur la plateforme Mon Master au plus tard le 27 Mai 2025. Ce qui implique de faire remonter votre classement à la personne gestionnaire MonMaster de votre parcours le **26 Mai au plus tard.**

2/ Dérogation pour soutenance en Master en septembre :

Informers les secrétariats sur les soutenances avant l'été et jusqu'au 15 septembre afin de se libérer de la contrainte de rédiger un courrier aux assesseurs pour faire une demande. Après le 15 septembre et jusqu'au 30 septembre, nous resterions sur la demande de dérogation écrite.

Repousser jusqu'au 30 septembre n'a pas été retenu pour alléger la charge de travail des gestionnaires de scolarité qui sont extrêmement sollicitées entre le 15 et le 30 par les inscriptions des nouveaux candidats.

Ce point sera étudié en commission Formation.

9. Questions diverses :

➤ La visibilité syndicale :

Une élue du conseil souhaite que les syndicats puissent avoir des tableaux d'affichage dans chaque établissement de l'UFR.

Le Directeur explique que l'obligation d'affichage syndical est au niveau de l'établissement et que le nécessaire est fait. Quant à notre UFR, il est prévu un espace d'affichage dans la future salle de pause (fin des travaux pour septembre a annoncé la DLPI).

➤ Libertés académiques à propos de la loi récemment votée par le Sénat qui criminalise toute critique du gouvernement israélien à l'université :

Question grave à laquelle une élue veut engager une discussion et se mettre d'accord sur un texte qui serait proposé au prochain conseil.

- Mise en œuvre des COMP (financement à la performance) :

Une élue déplore qu'une discussion n'ait pas eu lieu car nous avons des mesures extrêmement importantes prises sans concertation en amont. Ce projet du gouvernement annoncé en 2023 et partiellement mis en place sur le démantèlement du financement public de l'université avec objectifs et performances et toutes les conséquences que cela implique n'a pas été soumis à un débat pourtant fondamental. La mobilisation collective doit être forte. Nous devons aller chercher nous-même les informations alors qu'il serait normal d'avoir un débat collectif en conseil d'UFR. Il faut interpeller la direction de l'université sur ces questions.

Le Directeur propose de mettre ce point à l'ODJ du prochain conseil d'UFR.

Anne Jollet membre élue du conseil d'UFR annonce son départ à la retraite, et convie les membres du conseil à un verre de l'amitié le 18 juin de 17H00 à 19H00 en salle des Actes.

Le Directeur confirme à Anne Jollet et Gilles Dubus qu'ils seront officiellement invités à la fête de la rentrée de l'UFR le 25 septembre pour un mot de remerciement comme à l'accoutumée.

10. Prochains rendez-vous :

- 05 juin commission RI
- 12 juin commission Recherche & Culture
- 26 juin commission Formation
- 03 juillet Conseil d'UFR

**Le responsable des services,
Eric MARCEAU**



**La secrétaire de séance,
Agnès Joly**



**Le Directeur,
Jean Louis YENGUÉ**



CLASSEMENT DES DEMANDES SHA

CLASSEMENT	ANNÉE	DÉPARTEMENT	LABORATOIRE DE RATTACHEMENT	NATURE DU BESOIN	SECTION CNU (EQ) ou DISCIPLINE (E)
1	2026-2027	Département Sociologie	GRESKO	PR	19 - Sociologie, démographie
2		Département Psychologie	CeRCA	MCF	16 - Psychologie et ergonomie
3		Département Psychologie	RPsy-CAPS	PR	16 - Psychologie et ergonomie
4		Département Géographie	RURALITÉS	MCF	23 - Géographie physique, humaine, économique et régionale
5		Département d'Histoire	HeRMA	MCF	21 - Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux
6		Département d'Histoire	CRIHAM	MCF	22 - Histoire et civilisations: histoire des mondes modernes; histoire du monde contemporain; de l'art; de la musique >>>moderne
7		Département SIC	CRIHAM	MCF	71 - Sciences de l'information et de la communication
8		Département HAA	CESCM	MCF	21 - Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux
9		Département de Musicologie	CESCM	MCF	21 - Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux
10		Département d'Histoire	CRIHAM	MCF	22 - Histoire et civilisations: histoire des mondes modernes; histoire du monde contemporain; de l'art; de la musique >>>contemporaine
11	Département d'Histoire	CRIHAM	MCF	22 - Histoire et civilisations: histoire des mondes modernes; histoire du monde contemporain; de l'art; de la musique >>>contemporaine	
12	Département Sociologie	GRESKO	ATER ATER	19 - Sociologie, démographie	
13	Département Psychologie	CeRCA	ATER ATER	16 - Psychologie et ergonomie	
14	Département Psychologie	RPsy-CAPS	ATER ATER	16 - Psychologie et ergonomie	
15	Département Psychologie	CeRCA	ATER ATER	16 - Psychologie et ergonomie	
16	Département Sociologie	GRESKO	MCF	19 - Sociologie, démographie	
17	Département Géographie	MIGRINTER	MCF	23 - Géographie physique, humaine, économique et régionale	
18	Département Psychologie	RPsy-CAPS	PR	16 - Psychologie et ergonomie	
19	Département d'Histoire	CESCM	PR	21 - Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	
20	Département d'Histoire	CRIHAM	PR	22 - Histoire et civilisations: histoire des mondes modernes; histoire du monde contemporain; de l'art; de la musique	
21	Département HAA	HeRMA	PR	21 - Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	
22	Département HAA	CRIHAM	MCF	22 - Histoire et civilisations: histoire des mondes modernes; histoire du monde contemporain; de l'art; de la musique	
23	Département de Musicologie	CRIHAM	PR	22 - Histoire et civilisations: histoire des mondes modernes; histoire du monde contemporain; de l'art; de la musique	
24	Département d'Histoire	CRIHAM	PR	22 - Histoire et civilisations: histoire des mondes modernes; histoire du monde contemporain; de l'art; de la musique	
25	Département Sociologie	GRESKO	ATER ATER	19 - Sociologie, démographie	
26	Département Psychologie	CeRCA	ATER ATER	16 - Psychologie et ergonomie	
27	Département Psychologie	RPsy-CAPS	ATER ATER	16 - Psychologie et ergonomie	
28	Département Sociologie	GRESKO	PAST	19 - Sociologie, démographie	
29	Département Psychologie	CeRCA	ATER ATER	16 - Psychologie et ergonomie	
30	Département de Musicologie	Département de Musicologie	Ens 2nd degré		
31	Département Sociologie	GRESKO	PR	19 - Sociologie, démographie	
32	Département Géographie et Anthropologie	MIGRINTER	PR	20 - Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	
33	Département de Philosophie	MAPP	MCF	17 - Philosophie	
34	Département d'Histoire	CESCM	MCF	21 - Histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux	
35	Département Géographie	RURALITÉS	PR	23 - Géographie physique, humaine, économique et régionale	
36	Département HAA	CRIHAM	PR	22 - Histoire et civilisations: histoire des mondes modernes; histoire du monde contemporain; de l'art; de la musique	
37	Département de Musicologie	CRIHAM	MCF	22 - Histoire et civilisations: histoire des mondes modernes; histoire du monde contemporain; de l'art; de la musique	
38	Département Anthropologie	CRIHAM	MCF	20 - Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	
39	Département Sociologie	GRESKO	ATER ATER	19 - Sociologie, démographie	
40	Département Psychologie	CeRCA	ATER ATER	16 - Psychologie et ergonomie	
41	Département Psychologie	RPsy-CAPS	ATER ATER	16 - Psychologie et ergonomie	
42	Département Psychologie	CeRCA	ATER ATER	16 - Psychologie et ergonomie	
	2028-2029				

